

Fédération Nationale des Transports Routiers (FR)

Q1: Do you agree that a grading on rolling resistance, for C1/C2 and C3 tyres, being made available to end users and retailers, would be effective in fostering market transformation towards LRRT? What conditions would need to be met (e.g. simplicity of markings, transparency of data)?

Dans le contexte actuel et durable de forte augmentation des coûts du carburant et de prise en compte des enjeux environnementaux, il est essentiel que les consommateurs de pneumatiques, dont font partie les transporteurs routiers, soient informés de tous les éléments leur permettant de limiter l'impact environnemental et économique de leur activité. L'étiquetage énergétique des pneumatiques est un outil de décision primordial pour les entreprises de transport routier. Pour chaque type de pneu, la catégorie de résistance au roulement doit être indiquée clairement afin de pouvoir choisir la performance énergétique la plus efficace pour l'activité de l'entreprise.

Q2: Is there a need to adopt different grading schemes on rolling resistance for winter (M+S) and summer tyres (assuming that suitable criteria to distinguish the two categories can be agreed)?

La résistance au roulement est une donnée qui doit être mesurée suivant une norme établie. Les catégories indiquées sur les étiquettes doivent être indépendantes de la nature ou de l'utilisation du pneumatique et doivent refléter la réalité de mesures de laboratoires. L'utilisateur doit pouvoir comparer des performances de manière fiable. Si les performances des "pneus hiver" sont moins bonnes que celles des "pneus été", cela peut avoir l'avantage d'inciter l'utilisateur à n'utiliser ce type de pneus que lorsqu'ils sont absolument nécessaires.

Q4: Should a grading on wet grip also include C3 tyres?

Il est important que les professionnels aient à leur disposition une information fiable sur le niveau d'adhérence des pneumatiques sur route mouillée. La sécurité est aussi l'une des priorités des responsables d'entreprises de transport. De ce fait, l'acheteur de pneumatiques doit avoir à sa disposition les éléments de choix certifiés qui lui permettront de savoir et vérifier que l'amélioration des performances de résistance au roulement ne nuit pas à la sécurité.

Q6: Do you consider that some of the issues raised in the preceding questions should be considered for retreaded tyres?

Etant donné la diversité des entreprises de rechapage et la diversité des matériaux utilisés par les recapeurs, une telle mesure leur imposerait des contraintes difficiles à prendre en compte et difficiles à contrôler. De ce fait, il semble prématuré d'envisager une telle mesure pour l'instant.

Q11: What should be the role of the retailers?

Les revendeurs doivent, dans le cas de poids lourds, identifier clairement la catégorie de chaque pneu et informer chaque utilisateur de l'impact d'une faible résistance au roulement sur la performance énergétique globale du véhicule.